

SCI CAENNAISE
Mr RIVIERE Denis
Hameau de la Monnerie
14350 BEAULIEU
Tél : 02 31 67 28 75
Fax : 02 31 67 98 47

LE FOLL TP
109 rue des Douves
27500 CORNEVILLE SUR RISLE

A l'attention de Gaylord CASTEL, responsable QSSE

BEAULIEU , le 30/11/2021

Objet : Remise en état du site après exploitation

Monsieur,

Suite à votre demande en date du 08/11/2021 faite dans le cadre de votre dossier de demande d'enregistrement pour l'implantation d'une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers au sein de la carrière de Jurques commune de DIALAN SUR CHAINE, je vous précise les conditions de remise en état du site souhaitées lors de l'arrêt définitif de vos installations.

Le site devra être remis dans un état de propreté identique à l'état actuel, pour un futur usage industriel.

De plus, conformément au code de l'environnement, vous veillerez, dès l'arrêt de l'exploitation de votre site, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- évacuation ou élimination des produits dangereux et déchets présents sur le site ;
- interdictions ou limitations d'accès ;
- suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- surveillance des effets des installations sur l'environnement.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

D.RIVIERE
Gérant

